



Paris, le 17 mai 2011

Monsieur le Président de la République,

Au nom de la protection des civils en Libye, vous avez engagé la France, aux côtés de plusieurs Etats membres de l'Union Européenne, dans une guerre contre le régime de Mouammar Kadhafi. Ce conflit a provoqué le déplacement de plus de 750.000 civils, fuyant les violences.

Alors que la Tunisie et l'Egypte ont déjà accueilli plus de 630.000 d'entre eux dans des conditions difficiles, les Etats européens se livrent actuellement à une concurrence des égoïsmes qui aboutit, en pratique, à restreindre l'accès du territoire européen à ces victimes de guerre, au nom de la lutte contre l'immigration irrégulière.

Pourtant, en vous engageant dans cette guerre, vous vous engagez aussi à en assumer les conséquences, et donc à tout mettre en œuvre pour en limiter l'impact sur les populations civiles. Il s'agit là d'une obligation légale au regard des conventions internationales dont la France est signataire, tout autant qu'une responsabilité morale.

Nous vous demandons instamment de respecter les droits de tous les civils fuyant le conflit en Libye, en garantissant leur non-refoulement des eaux territoriales et du sol européens vers une zone de guerre ; en leur assurant des conditions d'accueil décentes en Europe, tout comme l'accès à la procédure d'asile, quand ils le demandent.

A ce jour, ces droits ne sont pas respectés et des milliers de personnes, victimes de guerre, paient le prix de l'incohérence de la politique des Etats européens. Plusieurs centaines d'hommes, de femmes et d'enfants cherchant à se rendre en Europe - ou poussés au départ par les autorités libyennes qui voient là l'occasion de montrer leur pouvoir de nuisance - ont déjà péri en mer suite au naufrage de leur embarcation. De plus, des milliers de personnes ont débarqué ces dernières semaines sur les côtes italiennes et sont accueillies, comme nos équipes à Lampedusa en témoignent, de manière totalement inadaptée au regard de leurs besoins.

Il vous appartient aujourd'hui de concrétiser l'attention que vous portez à la protection des civils en Libye. Le sort des victimes de guerre et le respect de leurs droits dont la responsabilité vous incombe doivent être au centre de vos préoccupations.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de ma très haute considération.

Dr Marie-Pierre Allié  
Présidente de Médecins Sans Frontières